

INFO

Direct ²

JT 19h30 ▶

JT en langue des signes ▶

Le Chai de Montzen est prêt : bientôt les premières vendanges du vin du Pays de Herve



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbf.be%2Finfo%2Fregions%2Ffliege%2Fdetail_le-chai-de-montzen-est-pret-bientot-les-premieres-vendanges-du-vin-du-pays-de-herve%3Fid%3D10562895%26fbclid%3DIwAR3r859Kspkpei8poejXcl3rtsuelTebQZylCtgct6tc5tfuRkVB4BkVudQ)



(#)

Le nouveau chai du vin du pays de Herve, en bordure des vignes de Montzen. - © RTBF Philippe Collette

Philippe Collette

🕒 Publié le mercredi 19 août 2020 à 08h09

Assurément, le moment sera historique dans la jeune histoire de la Coopérative : début septembre, voire peut-être fin août, on procédera aux toutes premières vendanges du vin du Pays de Herve ; les premiers grains de raisin seront alors pressés et fermentés dans

En Direct

19
heures



La Une

JT 19h30 (<https://www...>)

un tout nouveau chai, érigé en bordure d'une des six parcelles de la coopérative, à Teberg - Montzen. Voilà en tout cas un projet "TGV"! Trois années seulement se seront écoulées entre la création de la Coopérative du vin du pays de Herve, avec son cortège d'obligations financières et administratives, et les premières vendanges; trois années marquées par des investissements par phases dont le montant atteint aujourd'hui le million d'euros grâce au capital de 750.000 euros apporté par les quelque 600 coopérateurs qui ont cru d'emblée à l'aventure.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de
[?newsletter=info&source=rtbfinfo_newsletter-content](#)
l'actualité.



(<https://ds1.static.rtbf.be/article/image/1240x800/0/c/9/b3fe759fbd0f5d59ed185f363fb267a3-1597681209.jpg>)

Neuf cuves en inox sont installées dans le chai pour la fermentation; il faudra bientôt le double - © RTBF - Philippe Collette

9 cuves et bientôt le double

Le dernier investissement en date était une condition *sine qua non* au lancement des vendanges car c'est dans le chai qu'est désormais installé tout l'équipement de base nécessaire au pressurage (ou pressage) des grains de raisin et à la fermentation ; " *ce chai est un bâtiment neuf de 425 mètres carrés au sol*, explique Michel Schoonbroodt, le directeur de la Coopérative ; *un investissement de 400.000 euros où l'on procédera dans l'ordre au pressurage, au débourage, à la fermentation et enfin à l'élevage en barriques de chêne ; le chai est équipé de neuf cuves de fermentation, d'un pressoir, d'une pompe, d'un filtre et d'un système de refroidissement pour les cuves, ainsi que de commodités pour le personnel et d'un grand parking, sans oublier le matériel mobile tel un tracteur et divers outils ; les bouteilles sont déjà là de même que les racks de rangement.*". Le chai, dans sa configuration actuelle, est, de l'aveu même du directeur, trop grand pour la première récolte puisque les vendanges d'automne ne concerneront qu'une partie des parcelles plantées : " *nous avons planté au total 40.000 pieds de vignes sur six parcelles différentes ; outre celles de Teberg à Montzen et Crawhez à Clermont-Thimister plantées en 2018 qui seront vendangées cette année, nous avons aussi des plants de vigne à Messitert (Aubel), également de 2018, mais le gel de la mi-mai a tué les grains mais nous avons pu heureusement sauver plusieurs tonnes de raisin des deux autres parcelles grâce aux bougies allumées la nuit*". Les autres parcelles, plantées un an plus tard, sont situées à Merkhof (Hombourg), au Kinkenweg (Montzen) et à la Croix de Hombourg, toutes trois sur la commune de Plombières ; elles seront vendangées en 2021 ; enfin une dernière

plantation de 5000 pieds a été effectuée en 2020 pour une récolte dans deux ans ; la Coopérative tournera alors à la capacité prévue lors de sa création : "*avec l'augmentation progressive de la production, poursuit Michel Schoonbroodt, nous allons bientôt doubler le nombre de cuves ce qui nécessitera de nouveaux capitaux ; nous lançons donc un appel aux candidats coopérateurs, la part sociale étant de 500 €, le coopérateur bénéficiant d'avantages telles que des réductions, des animations etc, et à terme, nous espérons distribuer un dividende.*"



(<https://ds1.static.rtbf.be/article/image/1240x800/e/b/0/83de3f4da1bbd01cb9e60245de5dc352-1597681386.jpg>)

*Les grains de raisin arrivent à maturité ici sur la parcelle de Montzen - © RTBF
Philippe Collette*



(<https://ds1.static.rtbf.be/article/image/1240x800/d/1/7/ebbcf94b7ae2fc5391ba6f68bac7e1a2-1597681417.jpg>)

Six parcelles ont été plantées sur les communes de Plombières, Thimister-Clermont et Aubel - © RTBF Philippe Collette

13.500 pieds de vignes issus de quatre cépages

En attendant, ce sont donc quelque 13.500 pieds de vignes qui seront vendangés dans quelques jours, et pour accomplir ce travail bénévole au grand air, la Coopérative lance un appel aux candidats vendangeurs. *"Il ne faut pas de qualification spéciale, précise Michel Schoonbroodt, de la bonne volonté et une utilisation correcte des outils pour respecter les vignes suffisent. Hommes et femmes sont les bienvenus ; c'est du bénévolat pur, la Coopérative prend simplement en charge boissons et nourriture ; les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur notre site : vindupaysdeherve.be."*

Quant aux premières ventes et dégustations, elles sont prévues à Pâques 2021 ; le vin du Pays de Herve sera un blanc tranquille et effervescent issu de quatre cépages : joaniter, solaris, souvigné gris et muscaris. C'est le solaris qui est le plus avancé : il sera sans doute vendangé en premier lieu, peut-être déjà fin août, en raison de son taux de sucre déjà élevé.